



3 Rue Lesdiguières - 38350 LA MURE
Tél. : 04.76.81.00.11 - FAX : 04.76.30.95.31
E mail : ce_0380049X@ac-grenoble.fr
Site : matheysine.lycee.rhonealpes.fr

La Mure, le 12 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, je vous adresse quelques informations concernant la Section Biqualifiante Ski alpin de notre établissement.

Pour information, une matinée « Portes Ouvertes » aura lieu le samedi 17 mars 2018 de 9 h à 12 h. A cette occasion, vous pourrez rencontrer les enseignants d'EPS.

L'objectif de la structure est de permettre aux élèves recrutés de **mener en parallèle une formation initiale et une formation bi-qualifiante Ski Alpin**.

Dans ce cadre, nous proposons une formation spécifique en ski alpin en vue de préparer et de présenter les élèves aux premières épreuves du diplôme d'état de ski alpin et d'acquérir une « culture montagne ».

➤ **La « Section Ski »** du Lycée de la Matheysine est ouverte aux élèves désireux d'entrer :

- **en seconde générale**, afin de préparer un bac L - S – ES - STMG (littéraire, scientifique, économique et sociale, et sciences et technologie du management et de la gestion).
- **en seconde professionnelle**, afin de préparer un BAC professionnel en 3 ans Vente ou Service Accueil Relation Clients Usagers (ARCU) secteur touristique.

Attention : en raison des réformes à venir concernant aussi bien le Lycée Général et Technologique que le Lycée Professionnel, les modalités d'enseignement peuvent être modifiées sur les trois rentrées scolaires 2018, 2019, 2020 : séries générales et technologiques et options accessibles aux élèves de « Section Ski » et type d'enseignement (possibilité d'hybridation de l'enseignement, c'est-à-dire de l'association d'un enseignement présentiel et d'un enseignement à distance pour un nombre d'heures limité).

L'inscription en « Section Ski » nécessite, outre l'avis de passage du conseil de classe au 3^{ème} trimestre, un **bon dossier scolaire** (résultats, comportement, engagement...), ainsi qu'un **bon niveau de ski** (Il est préférable pour se présenter d'avoir le niveau 250 pts FFS ou l'équivalent d'un chamois de vermeil).

➤ **Procédure d'inscription :**

L'orientation en 2^{nde} section ski au Lycée de La Matheysine suit les procédures académiques d'orientation de 2^{nde} générale et technologique à capacité d'accueil limitée. Il est nécessaire de rappeler ce point à l'établissement d'origine de votre enfant.

1 - De novembre à mars, demande de documentation par les parents. Un dépliant « Section ski » et une plaquette du lycée sont envoyés aux familles.

2 - Une fiche de candidature est à renvoyer au Lycée si l'élève est intéressé et désire s'inscrire aux tests de présélection se déroulant fin mars :

Un test est réalisé sur les skis : Un Slalom géant en 3 manches chronométrées et évaluées (1 manche sera filmée) dont l'objectif est d'effectuer un premier classement des candidats.

Un courrier est envoyé aux familles pour les informer des résultats (admis à poursuivre la sélection on non) et de la suite des opérations pour les candidats retenus.

3 - A l'issue des tests ski, des tests physiques sont réalisés en mai (avec les candidats des autres structures bi-qualifiante ski alpin).

Une série de 3 Tests physiques :

- un test de vitesse (34 m avec 2 changements de direction : 12m/10m/12m),
- un test de puissance (Pentabond sans élan)
- un test d'endurance et capacités aérobies (Luc Léger navette).

4 - A l'issue de ces tests, l'établissement détermine les effectifs d'inscription sur le lycée d'enseignement général et technologique et/ou sur le lycée d'enseignement professionnel.

5 - Envoi des dossiers de pré-inscription par le lycée aux parents.

6 - Sélection

Début juin, la commission de pré-affectation se réunit afin d'étudier les dossiers d'inscription (résultats des tests, attitude en classe, résultats scolaires...).

Une liste d'admissibilité est élaborée qui est transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Suivant les directives de la D.S.D.E.N., ces résultats ne peuvent pas être communiqués directement aux familles. Celles-ci prennent connaissance de l'affectation de leur enfant lors de l'envoi des notifications fin juin.

Ceci résume l'essentiel du fonctionnement et du recrutement des élèves de « Section Ski ».

➤ **Enseignement :**

En plus de l'enseignement général, les élèves auront un horaire d'Education Physique et Sportive renforcé et des heures obligatoires de préparation physique spécifique ski le soir et le mercredi après midi. Ils seront également préparés au passage de l'examen de la Formation Générale Commune pour un volume de 90 h sur les classes de 2nde et 1^{ère}.

➤ **Hébergement et financement :**

Le Lycée dispose à la rentrée 2018 d'un internat et d'une restauration scolaire totalement neufs.

Les Week-Ends, l'internat est fermé. Les élèves ne pouvant se rendre dans leur famille doivent être accueillis dans une famille d'accueil.

Pour vous donner un ordre de prix, pour l'année civile 2017 : l'internat (pension complète et nuit) coûte environ 1525 euros. A cela, il faut ajouter 500 euros de participation aux frais de fonctionnement de la section biqualifiante et le coût de la licence UNSS, 20 Euros.

Les transports ainsi que les forfaits de ski, donnant accès aux domaines de l'Alpe d'Huez et occasionnellement de l'Alpe du Grand Serre sont pris en charge par le Lycée grâce au soutien financier de La Région Auvergne Rhône-Alpes. Le matériel de ski est à la charge des familles.

Si votre enfant est intéressé par cette formation biqualifiante « Section Ski », n'oubliez pas de nous retourner la fiche d'inscription en indiquant dans un courrier votre souhait : 2^{nde} générale ou 2^{nde} professionnelle.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Proviseur



M.H. BOUCHET



 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes